



Luc BOURGES
Avocat spécialiste en procédure d'appel
Ancien avoué à la Cour
DEA Droit Privé

Jean-Loup BOURGES
Avoué honoraire

Maître Luc BOURGES, avocat spécialiste en procédure d'appel recherche une ou un **assistant(e) en CDI à temps partiel à 80 % (du lundi au jeudi) à compter du 18 août 2025.**

Vous serez chargé(e) avec une autre assistante juridique du cabinet à temps partiel travaillant à 80 % des missions suivantes :

- dactylographie des courriers et des actes dictés ;
- notification et dépôt des conclusions par le RPVA ;
- notification et signification des arrêts ;
- gestion des appels téléphoniques en cas d'absence de l'autre assistante du cabinet ;
- intégration des mails et des messages RPVA dans le logiciel métier du cabinet (SECIB NEO).

Une expérience de 3 ans en cabinet d'avocat serait souhaitée.

La rigueur, l'autonomie et la réactivité dans le travail sont recherchées.

La SELARL Luc BOURGES est une petite structure qui était, avant la réforme de la représentation devant les Cours d'appel, une étude d'avoués à la Cour.

Le cabinet assure principalement, pour des avocats plaidants, la postulation devant la Cour d'appel de RENNES.

Maître Luc BOURGES est seul associé du cabinet.

Je vous remercie de me transmettre vos CV à l'adresse suivante : lb@luc-bourges-avocat.com

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée d'Avocat au capital de 5.000 €
9 Place de Bretagne 35000 RENNES

☎ : 02 99 78 49 20 📠 : 02 99 78 49 21

Courriel : contact@luc-bourges-avocat.com Site Internet : www.luc-bourges-avocat.com

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.